

L'Arche Saint-Antoine : processus d'inclusion

<https://www.arche-sta.com/>

Modalités de partage de ce processus : libre en précisant juste la source « Communauté de l'Arche de Saint Antoine »

Terminologie:

Engagés / compagnon : permanents.

1. Première étape : stage communautaire
court 1 semaine – 1 mois. Simple mail.

2. Deuxième étape : moyen stage
Mail et questionnaire. Réception à deux personnes (« hôtesse ») commission. Font le point sur antécédents de la personne. Comment ça s'est passé pendant le travail, etc... Clarifier et se mettre d'accord sur quoi on s'engage.

i. Entretien par tel ou pendant le court-stage. Temps d'échange. Savoir si déjà venus. Photos sur questionnaire. (si on se souvient de négatif – comment as-tu muri par rapport à ça ?). On remonte l'information à la commission, on lui présente. On précise le ressenti de notre entretien.

ii. Invitation à prendre un temps de repas à deux.
2 h de réunions/transmission tous les 15 jours. Avec des référents moyen stage qui programment les réunions.

3. Troisième étape : long stage
Est-ce que je me sens de vivre dans un lieu collectif (pas forcément le notre). Vraie lettre de motivation et questionnaire en ligne.
2 h de réunions/ transmission toutes les semaines. On leur confie des missions assez précises, ils ont une responsabilité.

i. Question : ressenti / diversité spirituelle ?
ii. Défi de santé ou psychologique ? Sous traitement ?
(exemple sortie de burn-out ou tentative de suicide). Parfois nous les acceptons quand même. Mais pas trop en même temps. 1-2 personnes de ce profil ça passe. 3 difficile.
Se présenter devant la commission. Puis : on redemande de revenir faire 1 ou deux semaines de court stage. Pendant ces semaines, tu vas te présenter devant la commission. Questions et réponses...

iii. 1-2 semaines de réflexion, de délai
iv. possibilité d'aménagements : max 55 ans normalement
pour les longs stages. Bénévole à temps plein : 6 heures par jour. Si tu ne peux pas être actif à temps plein, demande de compensation. Pour que ça ne soit pas une charge pour la communauté. Les personnes donnent par rapports à leur moyens et librement . Négociation, essaient de trouver solution à partir d'une grille à titre indicatif.

v. Quand la communauté dit oui à qqn, elle s'engage à lui donner qqch.

→ Si on avait pas les longs stages, ce serait compliqué. On ne pourrait pas fonctionner sans eux. On les considère comme faisant partie de la communauté. S'ils se sentent extérieurs, c'est qu'on a raté un truc.

4. Quatrième étape : 1 année de bénévolat.

Lettre de motivation – postulat à l'engagement.

On lui donne une grille de discernement (qui ne nous sera pas envoyée). La grille l'aide à vérifier si c'est vraiment ce qu'il veut. Présentation devant le cœur (ensemble des engagés) présentation du comment, motivation. Ce sont les engagés qui décident, pas la commission. 1- 2 semaines de réflexion. Coopté par les pairs. Unanimité. 2-3 ans de postulat.

Chaque année, un bilan. Cœur se réunit. On informe le postulant de ce qui frotte. Pour que si au bout de 2 ans il y a un « non », qu'il ne vienne pas de nul part. Ce qui nous importe : est-ce que tu es en chemin ? (exple colérique, est-ce que ça s'arrange un peu ? On ne demande pas d'être parfait. Au service de la personne et de la communauté.)

Restitution du bilan par des référents légitimes (référent long stage et responsable de maison), plus ou moins facile à donner et recevoir.

2^e année. Année de discernement sur est-ce que je me sens prêt à m'engager sur ces deux plans :

- Engagement grande arche : vivre à l'extérieur d'une maison communautaire
- Engagement dans la maison communautaire

à deux formations simultanées. Transmission sur histoire, vécu, différents gros conflits, choses qui ont marqué la communauté. Se fait sur les heures de réunion.

Gens qui veulent s'engager dans la grande arche. Viennent régulièrement dans l'année encadrés par des personnes qui leur donnent cette formation.

Postulants peuvent être salarié et avoir accès au budget familial.

2^e année obligation d'être salarié et de rentrer dans système budget familial. Ne peuvent pas rester bénévole, ou prendre RSA. Ils expérimentent tout ce que un engagé a en termes de droits et devoirs.

Eux ne font pas de demande d'engagement.

Cercle de compagnon (cœur sans postulants) se réunit est-ce que nous sommes prêts à lui proposer l'engagement ? Temps d'écoute. 15 jours après, décision. Souvent, c'est proposé. Si il n'y a pas d'objection, ok. Objection : stop.

Puis on informe la personne qui décide si elles s'engage ou non.

5. Fêtes

Moyen stage : les célébrer quand partent. Certains organisent leur fête de départ.

Chant rituel à toutes les étapes à partir du long stage. = chant de la promesse chez les scouts.

Long stage on les célèbre à la st jean.

Engagés se réengagent chaque année. Minuit à la st jean. Si tu ne veux pas te réengager, le dire avant.

Vérification que la personne sort en paix , processus de discernement explicite pour la sortie à tous les niveaux à partir du moyen stage jusqu'aux engagés.